

L'ATE satisfaite du projet de la place du Marché

Vevey ► L'ATE Vaud salue le projet de réaménagement de la place du Marché à Vevey. Elle loue «un projet ambitieux» qui fait la part belle à la végétalisation ainsi qu'aux piétons et cyclistes. Selon elle, le nouvel aménagement des lieux va favoriser l'environnement, la mobilité douce et, généralement, le bien-être dans la ville.

Présenté fin septembre par la Municipalité, le projet prévoit notamment la plantation de 60 arbres supplémentaires. L'emblématique place, pour laquelle la population avait refusé la création d'un parking souterrain en 2019, ne pourra plus recevoir que 150 voitures dans sa nouvelle configuration. Sa réalisation est attendue à l'horizon 2024. **ATS**

Plus de personnel pour les soins

Lausanne ► Le personnel de la santé du canton de Vaud s'est mobilisé à son tour mercredi, après Genève et Neuchâtel. Il réclame une augmentation des effectifs, une revalorisation salariale et une prime Covid en reconnaissance de la pénibilité et des risques pris par les soignants. Des stands ont été tenus dans différents hôpitaux du canton et des travailleuses et travailleurs de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) ont fait une pause prolongée. «En pleine pandémie, on attend de l'hôpital qu'il applique un programme d'économie en raison de son déficit», s'indigne Beatriz Rosende, du Syndicat des services publics. Elle rapporte l'épuisement du personnel, qui a vécu le démantèlement de l'hôpital et la crise financière et de gouvernance de l'HRC avant l'arrivée de la pandémie. «Le besoin d'avoir un financement suffisant pour la santé n'est pas reconnu, ni la pénibilité de la profession.»

La journée s'est terminée par un cortège de près de 700 personnes qui ont crié leur

ras-le-bol à Lausanne en partant du CHUV pour arriver sur la place St-François. «On est là, même si Ruiz ne nous entend pas, pour la santé des soignants et de la population.», a chanté la foule. L'absence de dialogue avec le Conseil d'Etat – et spécifiquement la ministre socialiste de la Santé – est pointée du doigt par les syndicats. «Gardez les distances, tendez les bras.» Malgré les restrictions sanitaires, l'ambiance était déterminée et joyeuse. En soutien, quelques casseroles ont résonné aux fenêtres et des vendeuses sont sorties applaudir sur le palier de leur magasin.

Dans le cortège, une aide-soignante en EMS témoigne: «Nous ne tiendrons pas sur la durée, nous sommes à flux tendu depuis trop longtemps.» La charge de travail est élevée et elle ne sent aucune reconnaissance. «Les familles des résidents ne respectent pas les consignes sanitaires, s'énervent contre nous. Et nous, nous n'arrivons plus à faire notre travail comme avant», poursuit-elle. La tâche est particu-

lièrement compliquée avec les résidents qui souffrent de problèmes psychiques. «Nous devons faire chaque tâche à toute vitesse, cela les rend stressés et anxieux.»

Plus loin, une infirmière d'un hôpital régional de la Côte constate que le Covid met en exergue des problèmes existants. «Avant la crise sanitaire, des lits ont été supprimés. Les séjours sont plus courts et nous avons de moins en moins de temps pour nous occuper des patients», constate-t-elle. Elle relève aussi de nombreuses démissions. En fin de carrière, elle est venue en solidarité avec ses collègues, et s'inquiète particulièrement pour les aides-soignantes. «Leur salaire ne leur permet souvent pas de vivre. Elles ont des horaires irréguliers et sont appelées pour des remplacements le jour même.» La semaine de manifestations se termine samedi à Berne. Dans le canton de Vaud, les syndicats ont déposé un préavis de grève pour le 1^{er} décembre. Son maintien doit encore être discuté. **SOPHIE DUPONT**

LAUSANNE

ÉCOLE TRANSFORMÉE EN LOGEMENTS

L'ancienne Ecole Plotet à Lausanne a été transformée en appartements. Acquis en 2000 par la Ville, l'immeuble de la rue de la Pontaise était initialement voué à l'installation d'un centre d'enseignement, avant que la construction de quatre logements ne soit préférée. Ceux-ci seront inaugurés samedi. Le bâtiment renoué affiche une consommation énergétique trois fois plus faible qu'avant travaux et 20% inférieure à un objet neuf respectant les dernières normes en vigueur, relève hier la capitale vaudoise. Elle ajoute que ces travaux de réaménagement et la suppression d'un parking couvert ont aussi permis la création d'un nouveau parc public. **ATS**

La stratégie sanitaire cantonale ne prévoit de faire appel aux cliniques privées qu'en dernier recours

Les privés veulent être dans la boucle

SILVER KABACALMAN

Crise sanitaire ► Les cliniques privées vaudoises appellent à davantage de coordination. L'association Vaud cliniques déplore un manque de concertation du canton avec les établissements privés. La stratégie adoptée par la ministre de la Santé, Rebecca Ruiz, est une montée en puissance graduelle pour cette deuxième vague, avec un recours aux cliniques privées en dernier lieu seulement. Mardi, le canton est passé au stade 3 (sur une échelle qui en compte 4) de crise sanitaire. Les interventions électives non urgentes (*activités pouvant être retardées ou annulées, ndlr*) sont repoussées, tant au CHUV que dans les hôpitaux de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) afin de faire face à la situation. Les cliniques privées ne sont pas encore sollicitées.

«Nous voulons faire partie du système», martèle Pierre-Frédéric Guex. Le président de Vaud cliniques regrette «que les établissements privés n'aient pas été consultés, alors que d'autres cantons ont pris le pli dès le début de la première vague, comme à Genève». «Nous n'avons jamais eu de séance de travail ensemble. On nous transmet simplement des informations», poursuit-il. Les cliniques privées ne comprennent pas pourquoi les autorités se privent de 800 lits, 2700 professionnels et 1000 médecins agréés que leurs structures peuvent offrir pendant cette crise sanitaire. Notamment pour les opérations et les patients non-Covid. Vaud cliniques estime aussi que le canton devrait mettre en place des hôpitaux spécifiquement dédiés à l'accueil des patients Covid et d'autres à des cas non-Covid, afin «de répondre au maximum aux prestations médicales».

Manque à gagner des cliniques

Derrière cela des tensions sous-jacentes présentes déjà durant la première vague. Lors de celle-ci, les cliniques ont été obligées par les autorités fédérales à renoncer à leurs opérations électives et de se tenir prêtes à accueillir des patients victimes du coronavirus. «Mais il n'y a eu au final que très peu d'hospitalisations», explique Pierre-Frédéric Guex. À la suite de la première vague, les cliniques ont déploré une baisse d'activité et un manque à gagner important pendant



Une chambre de soins intensif dans le bâtiment principale de la Clinique privée de Genolier. KEYSTONE

cette période de mobilisation. «Ceux qui ont reçu le plus de patients ont perdu le moins d'argent», relève le président de Vaud cliniques. La commission des finances du parlement cantonal a récemment accepté un paquet de 160 millions de francs pour compenser une partie des pertes des hôpitaux et institutions sanitaires, publiques comme privées, causées par la crise sanitaire. Mais les cliniques privées estiment n'y avoir que très peu

droit: «Nous ne sommes pas concernés par les 126,5 millions de francs destinés à compenser le manque à gagner entraîné par l'arrêt des activités non urgentes, mais juste par les 33,5 millions de francs visant à couvrir une partie des surcoûts», explique le secrétaire général de Vaud cliniques, Jérôme Simon-Vermot. Concernant le manque à gagner, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) rappelle de son côté «que les cliniques

ont pu faire appel aux RHT, contrairement aux hôpitaux publics». Le département précise aussi que «l'Etat a payé la mise à disposition du personnel (1,9 millions) et l'activité COVID».

Assurer des soins pour tous les patients

Cette deuxième vague est différente. Les cantons ont repris la main. La stratégie sanitaire cantonale permet aux cliniques privées de fonctionner nor-

malement. Elles ne sont pas concernées par l'arrêt des activités électives non urgentes. «Nous avons conçu un dispositif de montée en puissance qui prévoit de demander en premier lieu au CHUV et aux hôpitaux reconnus d'intérêt public de stopper l'activité élective non urgente et dans un deuxième temps seulement, en fonction du besoin de lits, de solliciter les cliniques privées. Nous estimons par ce procédé aller précisément dans le sens des demandes de ces dernières, formulées à la fin de la première vague puis au début du mois d'octobre dès lors que leur activité est pour l'heure préservée», explique le DSAS.



«Nous n'avons jamais eu de séance de travail ensemble»

Pierre-Frédéric Guex

Le président de la société vaudoise de médecine, Philippe Eggimann, regrette lui aussi ce manque de concertation. Si les tensions entre le DSAS et les cliniques privées existent depuis plusieurs années, il est temps selon Philippe Eggimann «de mettre les rancœurs au fond du tiroir, de se concerter en urgence pour la prise en charge de tous les patients, Covid et non-Covid».

Ces tensions reposent notamment sur un vieux contentieux autour des quotas imposés aux cliniques privées par les autorités cantonales. Ces derniers permettent aux établissements privés d'accueillir un certain nombre de patients sans assurance complémentaire. Les cliniques estiment que ces quotas sont atteints et veulent une extension de ceux-ci pour accueillir plus de monde. Le DSAS est formel: «Les patients COVID ont été traités hors quota», et il n'est pas question de les élargir. I